

Françoise Vichier Guerre, Odile Bourde, Béatrice BRUYERE et Michel Beretta ([trombinoscope ici !](#)) ont questionné les représentants de l'administration (Mmes Henry, Tognarelli, Blanchard et Mrs Laporte et Barillier) sur différentes problématiques d'actualité.

- 1- **La situation sanitaire** renforcée en novembre 2020 aggrave le problème du remplacement, rajoute des difficultés d'organisation dans les équipes et engendre une surcharge pour les directeurs.trices (dont la «*barque est déjà systématiquement à ras bord*» !)

Les réponses de la DASEN précisent certains aspects mais minimisent aussi les difficultés du terrain.

- Le **remplacement** est difficile (il manque environ 40 enseignants par jour en Sud Isère du département, et entre 60 et 70 en Nord Isère). L'organisation des remplacements se fait au jour le jour, en fonction des priorités.
- Toutes les **formations** (exceptées celle, statutaire, des directeurs) ont été suspendues...
- Les équipes sont tenues d'**accueillir les élèves** des classes sans enseignant, et sont amenées, en ces circonstances exceptionnelles, à «*mélanger*» les groupes d'élèves.
- Le port du **masque** par tous, y compris les élèves dès 6 ans, est une priorité sanitaire. Les IEN soutiendront les équipes, si des parents s'opposent à cette disposition légale. Le respect strict du port du masque, et des gestes barrière «*protègent*» les enseignants (et limite la profusion de cas contact).
- Les collègues contactés par l'ARS et décrits **cas contacts** doivent fournir un certificat d'isolement (par médecin traitant) : pas de jour de carence prélevé sur le salaire
- Les **collègues « vulnérables »** (liste des pathologies définies en mai) doivent fournir un certificat médical, l'envoyer à l'IEN pour obtenir une Autorisation Spéciale d'Absence (ASA).
Les collègues qui pourraient être cas contact à risque pour leurs proches doivent fournir un certificat médical et obtiendront des masques FFP2
- Le **télétravail** n'est pas une modalité favorisée actuellement.
- La crise sanitaire génère un **état de tension** globale dans la société, climat auquel n'échappe ni les enseignants, ni les services de l'Education nationale...
- En ce qui concerne les **directeurs et directrices**, ils sont particulièrement entendus par la DASEN qui ne dispose d'aucun moyen supplémentaire et ne peut gérer que ce qui lui incombe !

Lire à ce sujet le CR du SE-Unsa 38 au sujet du [Groupe de Suivi des directeurs d'école](#)

Signer la pétition [« Direction : on met la pression »](#)

- 2- **Les TS - TR** : Un certain nombre de collègues « Titulaire de Secteur » exercent actuellement comme « Titulaire Remplaçant » depuis parfois plusieurs années.

Réponse :

- Le nombre de titulaires de secteurs, dans de nombreuses circonscriptions, est supérieur aux besoins en temps de décharges et compléments de temps partiels. Les TS aux barèmes les plus faibles, ont été affectés **provisoirement** pour tout ou partie de leur service sur des missions de remplaçant. Ils restent titulaires de leur poste de TS, et sont défrayés en conséquence (ISSR, sauf si remplacement jusqu'à la fin de l'année). Il est possible qu'il y ait nécessité d'un réajustement des effectifs. Ces modifications seront à examiner en Commission Départementale sur la carte scolaire.

3- Evaluation CP-CE1 Décharge de 6 h d'APC

Les écoles n'ont pas vu arriver d'instructions à ce sujet ?

Réponse :

- *Le décret de fin août donne entière responsabilité de l'organisation des 108 h aux directeurs et directrices d'école. La DASEN via les IEN n'avait pas à informer les équipes. Pour les directeurs et directrices déchargés partiellement et enseignant en CP-CE1, pas de TR disponibles pour apporter une aide humaine.*

4 – Communication des documents liés au résultat du Mouvement 2020 :

Le SE-UNSA a fait part de son regret de voir les textes de la Fonction Publique rompre le fonctionnement régulier des instances représentatives ([cf. pétition : je veux des représentants du personnel](#)). Il est inconfortable d'assurer l'information des collègues pour les opérations de mouvement, ou de prétendre à son exactitude, sans disposer de documents de travail. Il avait été promis par la DRH de l'envoi de listes aux organisations syndicales.

Réponse :

- *La DASEN assure que le mouvement s'est déroulé dans de bonnes conditions, sans erreurs, et à la satisfaction d'un grand nombre de collègues. Les listes seront envoyées courant novembre sans les barèmes cette année. Le maximum sera fait par les services pour améliorer encore la compréhension de la note de service en 2021 (sur les conditions de recours notamment). L'administration prévoit de nouveau 3 réunions « mouvement » à destination de l'ensemble des collègues. En ce qui concerne les recours (60 en 2020), elle assure que la procédure informatique permet d'avoir un suivi de ce qui est fait par la DRH (hormis les échanges téléphoniques avec les délégués des personnels). La DASEN demandera à ses services la signature des « courriels ».*

5- Le Groupe de Travail sur les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP) :

Il n'a pas été réuni depuis février 2019 ! L'inclusion dans les classes d'élèves « difficiles » est pourtant la difficulté majeure exprimée par de nombreux collègues dans les fiches CHSCT. Et la demande de formation sur le sujet est massive !

Réponse :

- *La DASEN promet qu'une date sera donnée bientôt !*

6- Les PIALS : quelle mise en place effective ?

Réponse :

- *Administrativement, il y a 37 PIALS qui fonctionnent, et 37 chefs d'établissements en sont pilotes (Provisaires et principaux). Les AESH référents sont en cours de recrutement. Les enseignants coordonnateurs de PIAL (pour une part de leur service) sont place peu à peu... les « enseignants référents (référents de scolarité) » servent d'appui » (traduction : ils continuent de faire le job, avec les équipes, les parents et les AESH !!!). Devraient être adossées à 7 PIALS, des équipes « médicosociales » (appel à projet de l'ARS auprès des établissements médico éducatifs).*

Conclusion : Le SE UNSA se veut, par nature dans le dialogue constructif avec notre hiérarchie. Nous ne sommes pas, pour autant dupes des réponses données.... Nous rêvons d'une école respectueuse de chacun.e et enthousiaste (comme le prouve les réflexions engagées régulièrement autour de notre projet syndical !). C'est loin d'être le cas actuellement ; mais notre équipe soutient et accompagne les collègues pour mieux vivre notre métier.

La DASEN dispose de moyens insuffisants pour faire fonctionner les écoles de l'Isère, en contexte ordinaire... Alors l'épisode COVID malmène dangereusement l'organisation habituelle déjà précaire ! C'est une nouvelle fois, la formation continue des enseignants qui est sacrifiée, tout comme la santé des personnels des écoles, des circonscriptions et des services de la DSDEN... Le Service public d'Education tient bon pour les élèves dont il a la charge... mais à bout de bras, à bout de souffle...